# Le Coin du Paroissien

La commune de Bréançon dépend de la Paroisse de Marines et Avernes. Le presbytère est situé dans la commune  d'US, à proximité immédiate de l'église de ce village.

Toutes les informations concernant la paroisse sont disponibles sur son site "Le Vexin en Marche"

Les jours et horaires des messes à Bréançon et dans les églises de la paroisse sont disponibles:

- dans l'agenda de la paroisse
- en consultant le panneau d'affichage situé à proximité de la porte de l'église de Bréançon
- en contactant le presbytère à US au 01.30.39.71.24